



Réunion CA du 1 mai 2019

Présents : Romain Guyard, Anne Meunier, Pierre Peytavin, Jean Bousquet, Joëlle Bousquet, Dominique Girardot, Monique Lyon, Janine Ovsienko, Fabrice Chaillan, Eliette Dunand.

Excusés : Bruno Guérin, Géraldine Leclercq

- Demande de salle affectée pour CIL

Demander la cuisine mais on évoque le plancher qui bouge et savoir si possible ; A voir avec la mairie

- Cooptation nouveau membre candidat au CA

La candidature de Mr Rainglas et de Mme Madeleine Lasnier

En principe, selon les statuts, les représentants du CA doivent être élus à l'AG, On propose donc que les nouveaux candidats assistent et s'impliquent aux CA comme « auditeur accepté » et ceci jusqu'à la prochaine AG et si ils le souhaitent ils pourront se présenter et être élus.

On écrit aux 2 personnes, on teste ce processus et on relancera en fin d'année pour voir si des nouveaux sont intéressés.

Les gens pensent que CIL ne sert que des intérêts privés.... Conclusion, il faut améliorer la communication envers les Arbanais.

Il est proposé de réfléchir si des personnes n'ayant pas cotisé l'année précédente puissent éventuellement venir, mais dans les statuts il est écrit qu'il faut être adhérent.

NB : si nous connaissons des personnes intéressées qui soient dans ce cas, pourquoi pas leur parler de s'inscrire tout de suite pour enclencher le processus

- Lettre au préfet pour les moustiques et analyse Cassino

Que devons faire par rapport à la lettre de Mr Cassino qui est très actif (2 lettres au préfet 1 au maire) mais ne faisant pas partie d'un CIL, il n'est pas représentatif ?

Pierre a transmis la lettre, il est évoqué des questions qui sont considérées comme pas utiles de les transmettre à la mairie

Il est décidé que chacun relise la lettre que je vais renvoyer en numérotant les questions pour qu'une réponse soit envoyée avant dimanche midi sur les questions à supprimer ou modifier. Il en sera fait une synthèse qui sera soit validée par mail, soit relue en éventuelle réunion le 8 mai à 9h30

### -Lettre de Pierre au préfet au CA

Elle est écrite on doit la lire et la valider

Le nouvel arrêté sur les moustiques n'est pris que pour les vecteurs de maladie. Il pourrait prendre pour la lutte de confort si besoin mais en fait il semble que les maires puissent le faire aussi. A vérifier avec le nôtre, mais il y a le cas des domaines privés qui peuvent être vus par EID mais à priori pas la mairie => rendez-vous avec Mr Werber pour ces questions.

Voir si rdv avec préfet pour lui faire part de notre pb en direct ?

Le député, avec lequel un rdv est prévu, peut-il aussi faire pour nous ?

Pourquoi le conseil départemental ne s'est pas saisi du sujet on peut aussi lui demander ?

### - Liste des affaires en cours et à venir pour Mr Brunel

On a rendez-vous le 7 mai.

Liste des points passés dont on a parlé à l'AG, une place pour CIL dans salle Fillol, disposition de dates pour réunion publique, AOT Stop : le domaine public doit rester au public ne pas bloquer les chemins, (bouillabaisse, arbanais, l'ilot)

Qui doit s'occuper de la barrière derrière le port du Niel ? Couper les arbres en face du 53 route du Niel, route de la madrague, A propos des déchets verts, déchets autour du cimetière, des racines au niveau du 895 bd Herriot, une haie qui déborde sur trottoir au niveau abribus Arbanais bd Herriot, des sacs pour déjections canines à prévoir sur le belvédère du monument aux morts.

### **Merci de nous faire remonter une liste de toutes vos idées**

### - Rencontre Mr Werber pour moustiques et débroussaillage

*On vient d'avoir de la pluie, a-t-on traité les larves ?*

*On devait avoir une réunion avec ONF et conservatoire, quand et où ?*

*Sujet des feux de forêts, voir sur route des crêtes, cas des citernes enlevées Darbousière, terrains militaires. Pierre propose d'envoyer le plan avec les citernes et points d'eau pour qu'on regarde avant CA*

Cette question n'a pas été vraiment abordée directement hier on en a parlé en // dans le sujet de la lettre au préfet

### - Relation avec autres associations de la presqu'île

Le sujet n'a pas été développé au CA

- Utilisation d'un "cloud privé" et site internet CIL?

*Demande de validation de l'achat d'une sorte de disque dur externe qui sert de boîte privée du CIL pour y mettre tous nos comptes rendus, articles de journaux, et avec des accès gérés vis-à-vis CA et pourquoi pas les adhérents*

Le sujet a été évoqué brièvement en fin de séance. Un test Google-drive a été fait mais cela a montré en direct que si on transfère un mail, les accès sont aussi transférés ce qui peut poser problème. A voir